

*Je suis Agent non Titulaire,
je vote et je vote utile
pour un syndicat nouveau
qui porte un véritable espoir.*

**Je vote et je fais voter pour
la liste d'Action & Démocratie**

COLLÈGUES CONTRACTUELS, PRENONS-EN CONSCIENCE ENSEMBLE !

*Nous représentons un véritable pouvoir
par l'union de nos forces
car nous pesons pour plus de 12%
de l'effectif total de l'Éducation Nationale !*

*Inutile de rappeler ici
les conditions de travail désastreuses des contractuels
car nous ne les connaissons que trop
pour avoir à les traiter chaque jour.*

*Nous exigeons avant tout le respect de tous les personnels
dont nous sommes partie intégrante.*



Faire le pari de l'intelligence, c'est savoir proposer des pistes nouvelles et réalistes pour tourner la page de la précarité car toutes les situations qui y sont liées ne seront résolues que par la TITULARISATION.

A&D demande une révision totale de l'approche et du traitement de la situation de contractuel, en partant du postulat simple et évident que nul n'est censé rester contractuel.

Nous demandons un véritable statut qui prévoit que les contractuels soient affectés sur un service de 85% payé à temps plein. Les 15% restants devront faire l'objet d'une prise en charge organisée par l'administration pour la préparation au concours.

Il faut réduire progressivement le pourcentage de 12% de contractuels pour atteindre un socle maximum de 5% dans les trois ans, ce qui représenterait une baisse de 135 700 à 55 250 contractuels et envisager de le réduire progressivement jusqu'à 2% soit 22 000 contractuels.

Faisons ensemble le pari de l'intelligence en donnant une bonne leçon aux bateleurs et illusionnistes qui n'ont rien à proposer et tout à demander.

**À la CCP des agents contractuels
Administratifs, Techniques,
social et de santé
POUR VOTER, JE CLIQUE SUR...**

Il faut faire cesser le leurre des concours réservés, censés permettre une intégration facilitée pour ceux qui œuvrent au quotidien et qui officient déjà depuis de nombreuses années pour une administration bien peu bienveillante à notre égard. Les concours réservés présentent des taux records d'échec. Ils doivent être totalement repensés pour tenir compte de notre expérience professionnelle.

L'intégration dans le corps des titulaires doit s'envisager dès que les collègues contractuels entament une troisième année de service.

Le positionnement de l'administration est intenable car comment confier des missions durant une période aussi longue tout en prétendant que ce personnel doit faire ses preuves.

En attendant d'obtenir l'application de ces règles de saine gestion, votre syndicat A&D continue de vous soutenir, sur le terrain et dans les rectorats.

